

SICAV de droit français

**LMdG FLOAT-TO-FIX 2027
(EUR)**

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

**Société de gestion : UBS La Maison de Gestion
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : RSM Paris**

UBS La Maison de Gestion - 91 boulevard Haussmann - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	13
5. Certification du Commissaire aux Comptes	22
6. Comptes de l'exercice	29

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) - Action I ISIN : FR0013371002

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellé en euro.

L'objectif de gestion de la SICAV est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2027. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souveraines de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion). L'exposition à des émissions de notation inférieure ne peut se faire qu'indirectement via l'investissement en fonds et/ou dérivés de crédit.

Les marchés auxquels la SICAV s'expose sont les marchés français ou étrangers d'obligations en euros.

L'investissement dans les obligations d'entreprises peut faire face à des différents risques comme le risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisent, ceci pourrait conduire à une baisse de la valeur liquidative du fonds.

La SICAV met en œuvre une stratégie de portage. L'actif est investi pour 90% minimum en obligations à taux fixe ou taux variable ayant une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2027 exclusivement libellées en euro. L'actif peut être exposé à des obligations dont la maturité excède de plus de 6 mois le 31 décembre 2027 si le gérant estime qu'il existe une probabilité élevée qu'elles soient remboursées à l'initiative de l'émetteur au plus tard le 30 juin 2028.

L'actif est géré dans la perspective d'une détention jusqu'à l'échéance. La stratégie vise à acquérir des instruments de taux présentant un rendement en adéquation avec le risque crédit (notamment au regard de la prime de risque de crédit, selon les hypothèses de l'équipe de gestion) à la maturité de portefeuille, sans fournir une garantie en capital. La politique de sélection repose d'une part sur une approche essentiellement qualitative basée sur l'analyse crédit des émetteurs et d'autre part sur les anticipations d'évolution des marchés de taux. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion privilégie sa propre analyse de crédit, qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs, qu'elle peut compléter avec des informations émanant des agences de notation.

Pour les souscriptions effectuées après la constitution du portefeuille de portage, le gérant investit dans des titres de maturité semblable à ceux présents dans le portefeuille, de sorte que la stratégie de la SICAV reste inchangée. Le cas échéant, la société de gestion procède aux arbitrages visant à optimiser le taux de rendement du portefeuille, ou son profil de risque potentiel, en fonction des nouvelles opportunités de marché ou des émetteurs dont l'analyse fondamentale serait éventuellement remise en cause, sans cependant modifier la maturité du portefeuille.

A compter du 1er janvier 2027 et jusqu'au 30 juin 2028, pendant la phase de remboursement des instruments en portefeuille, le recours aux instruments monétaires sera autorisé jusqu'à 100% de l'actif net de la SICAV.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- 0% à 130% en instruments de taux du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation dont :
 - 0% à 40% en instruments de taux et/ou crédit de catégorie spéculative ;
 - 0% à 25% sur des émetteurs des marchés émergents ;
 - 0% à 10% en tous types obligations convertibles

La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre -0,2 et +5.

Caractéristiques essentielles :

Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré - au cas où le jour de calcul de la valeur liquidative serait un jour férié légal en France, la centralisation est avancée au jour ouvré précédent -, jusqu'à 12h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

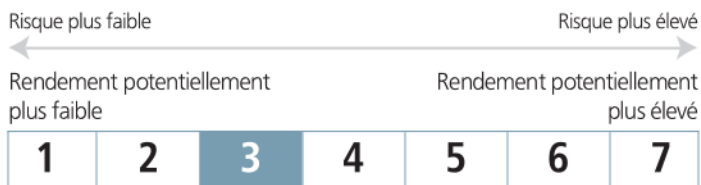
L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

■ La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cet OPCVM reflète principalement les risques des marchés des actions, des taux, du crédit et du change sur lesquels il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». L'OPCVM peut également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette puissent faire défaut ou que leur notation de crédit soit dégradée.
- Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- Risque de liquidité : risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- L'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LMDG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) - Action R ISIN : FR0013370988

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Obligations et autres titres de créance libellé en euro.

L'objectif de gestion de la SICAV est d'offrir la performance d'un portefeuille constitué d'obligations de maturité 31 décembre 2027. Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels sur les obligations d'émetteurs privés ou souveraines de catégorie Investment Grade (de notation supérieure ou égale BBB- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et de catégorie spéculative (de notation comprise entre BB+ et B- selon Standard & Poor's ou de risque équivalent selon l'analyse de la société de gestion). L'exposition à des émissions de notation inférieure ne peut se faire qu'indirectement via l'investissement en fonds et/ou dérivés de crédit.

Les marchés auxquels la SICAV s'expose sont les marchés français ou étrangers d'obligations en euros.

L'investissement dans les obligations d'entreprises peut faire face à des différents risques comme le risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille. Si ces risques se matérialisent, ceci pourrait conduire à une baisse de la valeur liquidative du fonds.

La SICAV met en œuvre une stratégie de portage. L'actif est investi pour 90% minimum en obligations à taux fixe ou taux variable ayant une échéance d'au plus 6 mois après le 31 décembre 2027 exclusivement libellées en euro. L'actif peut être exposé à des obligations dont la maturité excède de plus de 6 mois le 31 décembre 2027 si le gérant estime qu'il existe une probabilité élevée qu'elles soient remboursées à l'initiative de l'émetteur au plus tard le 30 juin 2028.

L'actif est géré dans la perspective d'une détention jusqu'à l'échéance. La stratégie vise à acquérir des instruments de taux présentant un rendement en adéquation avec le risque crédit (notamment au regard de la prime de risque de crédit, selon les hypothèses de l'équipe de gestion) à la maturité de portefeuille, sans fournir une garantie en capital. La politique de sélection repose d'une part sur une approche essentiellement qualitative basée sur l'analyse crédit des émetteurs et d'autre part sur les anticipations d'évolution des marchés de taux. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion privilégie sa propre analyse de crédit, qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs, qu'elle peut compléter avec des informations émanant des agences de notation.

Pour les souscriptions effectuées après la constitution du portefeuille de portage, le gérant investit dans des titres de maturité semblable à ceux présents dans le portefeuille, de sorte que la stratégie de la SICAV reste inchangée. Le cas échéant, la société de gestion procède aux arbitrages visant à optimiser le taux de rendement du portefeuille, ou son profil de risque potentiel, en fonction des nouvelles opportunités de marché ou des émetteurs dont l'analyse fondamentale serait éventuellement remise en cause, sans cependant modifier la maturité du portefeuille.

A compter du 1er janvier 2027 et jusqu'au 30 juin 2028, pendant la phase de remboursement des instruments en portefeuille, le recours aux instruments monétaires sera autorisé jusqu'à 100% de l'actif net de la SICAV.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- 0% à 130% en instruments de taux du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation dont :
 - 0% à 40% en instruments de taux et/ou crédit de catégorie spéculative ;
 - 0% à 25% sur des émetteurs des marchés émergents ;
 - 0% à 10% en tous types obligations convertibles

La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre -0,2 et +5.

Caractéristiques essentielles :

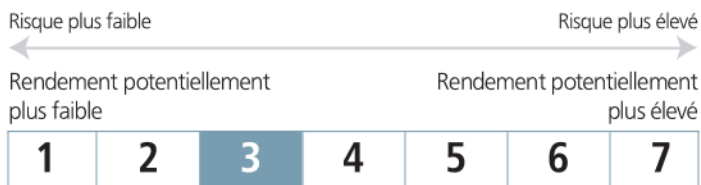
Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré - au cas où le jour de calcul de la valeur liquidative serait un jour férié légal en France, la centralisation est avancée au jour ouvré précédent -, jusqu'à 12h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cet OPCVM reflète principalement les risques des marchés des actions, des taux, du crédit et du change sur lesquels il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque». L'OPCVM peut également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- Risque de crédit : risque que les émetteurs des instruments de dette puissent faire défaut ou que leur notation de crédit soit dégradée.
- Risque de contrepartie : risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- Risque de liquidité : risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- L'utilisation de produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.

- La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Prospectus :

- Changement de la périodicité de la valeur liquidative ;
- Changement d'adresse de CACEIS ;
- Transformation et Prolongement du fonds à 2027.

ANALYSE DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Économie : bien cher pétrole

Une inflation transitoire et une croissance installée devaient permettre à l'économie mondiale de poursuivre sa convalescence en 2022 avec une progression du PIB mondial de 4,6%. Dès le premier trimestre, les événements géopolitiques ont tristement compromis ce scénario. Sur le plan économique -et l'analyse se cantonnera à cela- l'attaque de la Russie sur l'Ukraine produit des effets dévastateurs et durables : immédiatement, la confiance est brisée sur les marchés financiers, entraînant des mouvements de désengagement massifs justifiés par la probabilité non-nulle d'une aggravation du conflit. La globalisation de la guerre avec une implication de l'OTAN aurait en effet des développements totalement imprévisibles. En même temps, les cours des matières premières directement ou indirectement contrôlées par la Russie s'envolent : leur disponibilité est conditionnée à la volonté des Russes de poursuivre les livraisons et à la volonté des Alliés de les accepter... Le prix de l'énergie flambe avec un pétrole qui frôle ponctuellement début mars 140 dollars le baril, sous l'effet de dénouements de contrats financiers qui exagèrent le mouvement haussier. Sur les marchés de changes la réaction est plus mesurée avec une appréciation modeste du dollar et du franc suisse, valeurs refuges traditionnelles dans les périodes de stress. De manière plus surprenante, aucune détente n'est observée sur les taux malgré les conséquences de cette guerre sur la croissance et la sécurisation concomitante des actifs. Les investisseurs restent convaincus que le resserrement monétaire (hausse des taux puis réduction du bilan hypertrophié des principales banques centrales) est incontournable du fait de l'accélération de l'inflation, qui atteint il est vrai des niveaux particulièrement élevés et qui vont le rester quelques semaines encore du fait de la guerre. La BCE l'a promis : elle cesse dès le troisième trimestre de créer des euros. Cette annonce n'est pas surprenante car elle produit des effets sur le taux de change et donc sur le coût de nos importations de pétrole. La Fed l'a promis : elle converge rapidement vers une politique monétaire plus "neutre" que les analystes quantifient à 2,5% pour le taux directeur. En mars, cette politique progressivement plus restrictive s'est engagée avec une première hausse de 0,25 point de base. Elle n'a pourtant aucune incidence sur l'inflation qui provient de toute évidence de perturbations de l'offre encore désorganisée par la crise sanitaire et les difficultés d'approvisionnement : serrer le kiki du consommateur américain n'augmente pas la quantité de pétrole disponible. Il semble donc vraisemblable que le point d'atterrissage de cette politique monétaire soit moins pénalisant pour l'économie que ne le laisse supposer le discours volontariste (pour rester crédible) de Monsieur Powell, avec des taux réels, in fine, toujours fortement négatifs.

Économie : ajuster la demande à une offre contrainte.

Force est de constater, en ce premier semestre, que les anticipations macroéconomiques qui étaient les nôtres ne se sont pas concrétisées. Nous pensons que l'inflation, transitoire en grande partie, serait tout à fait digeste car la croissance économique -généreuse- permettait d'en adoucir les effets le temps que l'offre s'ajuste à une demande vigoureuse. La guerre survenue au premier trimestre -et surtout sa durée, bien supérieure à ce que prévoyaient les spécialistes- bouleverse radicalement ce scénario initial. Elle détruit de la croissance par l'augmentation des prix et la raréfaction de nombreuses matières premières parmi lesquelles le gaz et le pétrole. Les sanctions économiques bouleversent plus encore les chaînes d'approvisionnement. Ces mêmes causes accentuent la pression sur les prix à court terme et propulsent vers 9% le rythme de l'inflation américaine, au plus haut depuis 40 ans. Afin d'éviter d'être soupçonnée de laxisme et d'affirmer son autorité, la Réserve fédérale (Fed) durcit le ton et remonte ses taux davantage que prévu. Elle vise surtout à ne pas ancrer durablement chez les ménages, les entreprises ou les Etats que de tels niveaux d'inflation seraient la norme et empêcher ainsi les effets ultérieurs cumulatifs, par les salaires notamment. Nous n'anticipions pas non plus une telle réaction de la banque centrale face à ce choc exogène. Les taux longs se tendent et la récession devient plus probable, même si elle entraînerait plus de dégâts encore que l'inflation actuelle sur le consommateur américain. Le dollar profite de cette politique monétaire et de la situation géopolitique particulièrement anxieuse pour s'apprécier jusqu'à tutoyer la parité avec l'euro. Ce qui devrait être une bonne nouvelle pour nos exportations est en réalité un handicap additionnel car l'inflation de nos intrants, préoccupation du moment, est amplifiée par la faiblesse de notre monnaie et que nos exportations sont empêchées par le ralentissement chinois et l'insuffisance de la production. Les indices boursiers, logiquement, souffrent de ce contexte particulièrement complexe : les bénéfices sont menacés par le ralentissement économique tandis que les multiples de valorisation pâtissent mécaniquement de la hausse des taux. Sur les produits de taux, cela se traduit également par une dépréciation franche de la valeur de marché des obligations. Sans que cela ne constitue une excuse ou un dédouanement, les allocations diversifiées qui mixent actions et obligations connaissent ainsi leur pire semestre en près d'un siècle.

Économie : ce qui a été adoré.

L'année s'annonçait être prometteuse avec une croissance fulgurante, portée par une vive consommation en sortie de crise sanitaire et la reconstitution des stocks par les entreprises. Ce dynamisme de l'activité qui nous rendait optimistes en début d'année devient un problème à l'automne car la préoccupation première est désormais l'inflation qu'il faut à tout prix juguler. Elle aurait dû être transitoire (et donc gérable) mais le conflit en Ukraine a compromis ce scénario avec une désorganisation supplémentaire de l'offre de produits et de services (hausse des coûts et perturbation des

chaînes logistiques) faisant flamber les prix finaux au-delà du supportable. Sur le trimestre écoulé, les actions de la Réserve fédérale américaine (Fed) ont donc consisté à effrayer les investisseurs et les consommateurs par un discours ferme et des hausses de taux directeurs, destinées à contenir les prix tout autant qu'à restaurer sa propre crédibilité sur sa capacité à agir. Pourtant, malgré ce mouvement de durcissement monétaire, suivi par la quasi-totalité des banques centrales du monde, contraintes d'emboîter le pas à l'institut américain pour éviter de voir le dollar s'envoler davantage, le ralentissement de l'économie semble finalement contenu. Même en Chine, où la demande intérieure est en contraction du fait des confinements, les indicateurs avancés se contractent plutôt lentement et le chômage, partout dans le monde, reste faible. De quoi attiser encore les craintes d'une inflation qui s'installe et une purge monétaire plus longue encore...

Économie : ralentissement inévitable. Récession hypothétique.

On ne peut pas craindre simultanément l'emballement de l'inflation et la récession économique. La décrue de l'inflation, maintes fois promise, se confirme sur le dernier trimestre. En effet, l'activité ralentit et allège la pression de la demande sur les prix. L'offre se réorganise et reconstitue les stocks nécessaires au fonctionnement normal du marché. Le pétrole -et les autres matières premières- convergent vers leurs niveaux de début février, gommant ainsi leur flambée de l'été provoquée par la guerre. Les augmentations de salaires nominales sont inférieures à l'inflation (et donc, ils baissent en termes réels) tandis que les déficits budgétaires se réduisent. La politique monétaire qui s'est significativement durcie depuis juin pour combattre une inflation excessive pourrait donc à l'avenir être moins contraignante, puisque l'inflation est moins préoccupante. Désormais, tout ce qui pourra soutenir la croissance est mieux perçu. Le faible chômage -qui inquiétait il y a peu- redevient une bonne nouvelle pour la consommation. La réouverture de la Chine et la fin du confinement des populations au moindre cas de Covid devraient relancer la demande intérieure et permettre au pays de renouer avec une croissance de l'ordre de 5% l'an prochain. En Inde, la relance de 2021 continue de produire ses effets sur la distribution de crédit quand la modération des prix de l'énergie améliore les comptes extérieurs ; la croissance y tutoiera les 7% en 2023. La situation économique, objectivement détériorée, verra se concrétiser un ralentissement provoqué par les hausses de taux déjà observées : elles freinent la croissance mondiale désormais espérée entre 1,7% et 2,2% seulement sur les douze prochains mois. A plus long terme, les préoccupations géopolitiques et la fragmentation du monde auront des conséquences sur l'économie et l'inflation mais créent parallèlement des opportunités pour les entreprises.

Perspectives : le pire n'est pas certain (mais en partie dans les cours)

Sur les marchés financiers, l'optimisme pourrait être récompensé en 2023. Statistiquement, il est rare d'observer deux années consécutives de contraction des indices boursiers, sauf en cas de crise systémique. L'année qui s'ouvre devrait confirmer cette logique tant les attentes des investisseurs sont moroses fin 2022. La récession qui paraissait inévitable en début de trimestre pourrait être évitée ou s'avérer moins profonde, moins longue, et bien loin d'une potentielle faillite du système financier comme en 1929, 2001 ou 2008. La bonne tenue de l'emploi, de l'investissement et le dynamisme des pays émergents atténuent le ralentissement mondial. Pourtant, les valorisations, qui avaient atteint fin septembre des niveaux sinistrés, sont encore attractives en fin d'année et ne peuvent se justifier que si les bénéfices se contractent fortement en 2023. Ces anticipations sombres sur les profits des entreprises sont peu compatibles avec le scénario principal d'une croissance économique faible mais positive dans le monde. Les dividendes seront généreux compte-tenu des bénéfices de l'année écoulée et permettront de digérer en partie la volatilité des actions, toujours grande sur les prochains trimestres. Une moindre croissance économique et une inflation décelération devraient logiquement entraîner, dans les prochains mois, une détente des taux -courts et longs- favorable aux valorisations des actifs obligataires et des actions. Ces perspectives raisonnablement favorables, basées sur les analyses fondamentales, supposent une absence de détérioration de la situation géopolitique ou de choc exogène toujours difficiles à probabiliser.

Portefeuille

Janvier

Un mois marqué au niveau mondial par les craintes inflationnistes désormais avérées avec pour conséquences des banques centrales qui s'apprêtent à amorcer un cycle de hausse des taux et les tensions géopolitiques en Ukraine. L'inflation a tout d'abord continué d'accélérer en janvier avec une hausse de 5,1% en Europe et de 7% aux Etats Unis en décembre. La hausse des prix a été portée encore une fois par le pétrole qui a atteint 90 USD/baril mais aussi par les salaires, beaucoup d'offres ne trouvant pas preneur, tirant de fait les salaires à la hausse. Fort de ce constat, la FED a ouvert la porte à une première hausse de taux, de 25 voire de 50 bps au mois de mars couplée à une réduction de son bilan. En Europe, Mme Lagarde a pour l'instant réfuté toute hausse de taux en 2022, reste à savoir pour encore combien de temps si l'inflation poursuit son ascension. Côté politique, le risque de voir Mario Draghi président du conseil en Italie s'est dissipé avec la ré-election de l'actuel président qui fait consensus, Sergio Mattarella.

Dans ce contexte, le taux 10 ans US de 1,51% à 1,78% en signant un plus haut de deux ans à 1,87% en cours de mois. Par sympathie le taux du 10 ans allemand a évolué de manière parallèle en progressant de -0,18% à -0,1%.

Le risque de crédit est resté quant à lui contenu sur le segment investment grade et de 242 à 286 bps sur le high yield. Les publications des résultats annuels des entreprises sont pour l'instant de qualité à l'image de LVMH qui a annoncé des résultats annuels 2021 supérieurs aux attentes avec une croissance tirée par la division Mode et Maroquinerie et a affiché sa confiance pour 2022.

Concernant le secteur bancaire, l'activité semble tirée par l'investment banking et le M&A en particulier et les revenus d'intérêt dans la banque de détail se maintiennent. Deutsche Bank et Unicredit ont réalisé des publications de qualité mais Crédit Suisse et Caixabank ont déçu pour l'instant. Le coût du risque paraît également contenu à ce stade.

Enfin, l'opprobre a été jetée sur le secteur des maisons de retraite avec la publication d'un livre laissant apparaître une recherche de rentabilité au détriment de qualité d'accueil des pensionnaires, faisant fondre ainsi la capitalisation du premier opérateur mondial, Orpea, de moitié.

Il propose un rendement attractif de 0,84% au call pour une duration faible de 1,67.

Février

Les marchés obligataires n'ont pas été épargnés par la crise Ukrainienne, pour autant, au-delà du risque politique, les fondamentaux des entreprises sont aujourd'hui très bons. L'indice CDS - Itraxx Xover, qui mesure le risque de crédit du segment haut rendement a ainsi progressé de 100 bps pour retrouver des niveaux proches de 400 bps (vs 700 lors de la crise du covid en 2020). Ce qui est intéressant de noter dans la séquence, c'est que le marché du crédit ne montre pas une "surréaction" par rapport aux marchés actions, alors qu'habituellement en temps de crise, il a tendance à se comporter comme lui. Les actifs les plus touchés sont ceux qui ont une exposition directe ou indirecte à la Russie : notamment certaines banques et des pétrolières. Dans le même temps, les actifs refuges traditionnels ont retrouvé des couleurs. Les investisseurs se sont ainsi rués vers le 10 ans allemand qui a évolué de +0.33% à -0.09%. Dans le même temps, le 10 ans US de +2.06% à +1.66%.

Les taux en Europe ont subitement monté en début d'année après le changement de discours de la BCE, ce qui a surpris le marché. Les taux longs sont remontés mais les taux courts dans une moindre mesure : le taux de 2 ans allemand a repris +0.40% fin janvier/ début février. Les banques centrales se sont montrées pro-actives et ont communiqué sur leurs nouvelles priorités, la liquidité et la stabilité des marchés, laissant ainsi de côté temporairement l'inflation. Le marché a donc repoussé ses attentes de taux.

Le marché primaire s'est quant à lui fermé, les investisseurs s'inscrivant plutôt dans une logique d'attente. La hausse des rendements des obligations d'entreprises hybrides nous semble par ailleurs constituer un point d'entrée attractif (2.77% de rendement à 4 ans) pour des investisseurs qui ont des liquidités à déployer.

Le conflit russo-ukrainien a conduit à un écartement important des primes de risque sur le marché et une forte sous-performance des actifs d'exposition directe et indirecte à la Russie.

Le fonds recule de 2.32% depuis le début de l'année pour un marché du haut rendement qui a concédé 4.55% et un marché investment grade qui a lâché 2.89%.

Le fonds résiste donc plutôt bien dans ce contexte chahuté, il offre un rendement de l'ordre de 2% pour une duration de 1.5 et un rating investment grade.

Mars

En ce premier trimestre, le fonds a souffert du changement de discours de la BCE qui a fait remonter toute la courbe en euro, même sur la partie courte. L'impact le plus important demeure néanmoins l'élargissement des spreads de crédit depuis le début du conflit russo-ukrainien. Actuellement l'exposition résiduelle directe aux actifs russes est inférieure à 1% (notamment Gazprom). D'autres émetteurs dont l'activité est exposée à la Russie ont souffert, comme Auchan, Total, Unicredit ou Société Générale. Sur ces derniers, nous restons confiants quant à leur capacité à servir leur dette et les tensions sur leurs valorisations semblent quelque part exagérées dans un marché qui discrimine peu entre «bons et mauvais élèves». Un élément important est que le recul de la performance reflète certes des baisses de valorisations, mais pas des moins-values associées à des cessions. Nous sommes également très actifs dans la séquence pour capter des rendements supérieurs dans des conditions de marché anormales. Sur le mois, les indices crédit ont terminé aux niveaux de ceux de février et clôturent le trimestre à : Itraxx main 73 bps, Itraxx Xover 338 bps. Coté Taux, notons tout d'abord que la courbe s'est inversée aux Etats Unis sur la partie 5-30 ans et que les taux ont continué d'augmenter globalement : le 10 ans Américain a atteint le seuil des 2.5%, une première depuis 2019. En Europe la situation est différente, la courbe reste pentue sur la partie 2-5 ans et le 10 ans a atteint un plus haut depuis 2018 à 0.75%.

La dernière réunion de la BCE s'est tenue sous la pression de l'invasion Russe en Ukraine et de ses conséquences économiques, en particulier sur l'inflation. La Russie est le premier exportateur de blé au monde, un des plus importants exportateurs de pétrole et fourni environ 40% du gaz européen. Le conflit a donc décalé les attentes des marchés d'une hausse des taux de l'institution vers la fin de l'année. La BCE a modifié ses prévisions d'inflation à la hausse pour 2022 à 5.1% contre 3.2% précédemment ainsi que ses prévisions de croissance à 3.7% contre 4.2% précédemment. La banque centrale européenne a aussi annoncé accélérer la réduction des achats d'actifs (APP) qui passent de 40 milliards euro en avril à 20 milliards en juin, pour un arrêt complet au troisième trimestre 2022. La première hausse des taux ne pourrait intervenir qu'après.

Concernant les mouvements du mois nous avons soldé nos positions sur le tabac, en ligne avec notre politique ESG en réalisant des arbitrages sur des obligations à plus fort potentiel de gain comme Erste bank 0.625% 2024.

Avril

Le mois d'avril aura été marqué par la forte remontée des taux souverains. Le 10 ans américain s'est approché des 3% tandis que le 10 ans allemand flirtait quant à lui avec les 1%. Une première depuis 2014 ! Les pressions inflationnistes couplées au ralentissement de la croissance constituent les principales explications à ce mouvement. Dans le même temps, les banques centrales affirment leur volonté d'un resserrement monétaire par deux moyens, la réduction de leur bilan et un cycle de remontée de taux.

Toutes les catégories de notation se sont écartées sur le mois et les indices Itraxx Xover et Main ont progressé respectivement de 89 et 17 points. Le Xover clôture le mois au plus haut à 427.66 et le main à 90.185.

Ce contexte n'est pas propice aux refinancements des entreprises et le volume de primaire corporate est en recul de 32% par rapport à 2021 à 116 milliards d'euros.

Les publications des résultats des entreprises confirment une bonne tenue et certaine prudence pour le reste de l'année. Les niveaux des marges opérationnelles pour plusieurs secteurs sont à des niveaux similaires voire supérieurs, aux niveaux pré-Covid. Le secteur énergétique confirme une bonne vigueur malgré l'exposition à la Russie pour certains acteurs comme Total Energies et le secteur bancaire particulièrement scruté par le marché affiche des résultats solides. A noter que plusieurs banques européennes n'ont pas encore repris l'excès des provisions liées au Covid, ce qui leur permet d'amortir la hausse potentielle du coût du risque lié au conflit russo-ukrainien. La baisse de la valorisation du marché reflète plutôt un sentiment « risk off » généralisé qu'un constat de détérioration des fondamentaux.

Parmi les mouvements du mois nous avons initié une position sur Dell 1.625% juin 2024. Nous avons profité de l'écartement des spread et des taux pour fixer un niveau attractif autour de 1.50%.

La baisse récente du fonds permet de fixer un rendement de 2.54 sur une maturité courte.

Mai

Le mois de mai affiche une certaine stabilité sur les taux : le 10 ans allemand progresse de +0.10% à 1.05% et le 10 ans US recule de -0.15% à 2.80%, sur fond de discours des banquiers centraux plus restrictif pour lutter contre l'inflation et de questions sur les perspectives de croissance économique.

Cependant, aux Etats-Unis, le cycle de hausse a déjà commencé alors qu'en Europe le marché garde quelques doutes sur le début du calendrier et un contexte géopolitique toujours sous tension.

Les marchés actions sont quant à eux restés stables : l'Eurostoxx 50 perd -0.36% sur le mois et le S&P500 se maintient à +0.01%. La remontée des taux engagée a impacté le crédit en Europe avec des indices Investment Grade et High Yield en recul respectif de -1.3% et -1.2%.

Aux Etats-Unis, le crédit progresse légèrement (+0.55% pour Investment Grade / +0.27% pour le High Yield). Dans ce contexte, le fonds progresse de +0.24% sur le mois, avec une contribution équilibrée entre la partie crédit et dynamique. Le portefeuille donne un rendement proche de 2.80%.

Juin

le fonds recule de 2.10% sur le mois et s'inscrit en baisse de 7.52% depuis le début de l'année.

La remontée des taux sur le mois de juin de 0.45% à 0.65% pour le 2 ans allemand couplé à l'écartement des spreads (88 bps à 119 bps pour l'Itraxx main et de 143 bps pour le Xover de 437 à 580 bps) expliquent cette performance.

Le segment des hybrides corporates, avec des baisses comprises entre 3 et 7% et des courbes désormais inversées pour beaucoup d'émetteurs constitue une réserve de performance importante pour le fonds

Sur le front de la BCE, le marché craint que la banque centrale courre derrière l'inflation dans sa communication. Après avoir annoncé qu'il n'y aurait pas de hausse de taux en 2022, elle table désormais sur un relèvement de 25 bps lors de sa prochaine réunion de juillet. Le marché attend quant à lui des taux supérieur à 1% en zone euro d'ici la fin de l'année. Le marché reste attentif sur les mesures d'anti-fragmentation annoncées par l'institution pour contrer l'envol des taux italiens.

Sur la duration, nous avons levé nos couvertures sur les taux après la hausse ce qui a contribué à augmenter la duration de 1.38 à 1.58.

Le fonds offre un rendement de 3.67% pour un rating moyen BBB-.

Juillet

Malgré des données macroéconomiques en demi-teinte en juillet, « Bad news is good news » pour les investisseurs : le marché anticipe des banques centrales se souciant plus de la croissance que de l'inflation et ne pouvant donc pas tenir leurs politiques monétaires restrictives dans la durée. Une décélération du rythme des hausses de taux pourrait donc être attendue à partir de 2023.

C'est d'ailleurs ce que semblent valoriser actuellement les marchés financiers, un scénario confirmé par les derniers commentaires de Jerome Powell. Un discours tenu dans un contexte de ralentissement de l'économie américaine de plus en plus visible au vu des derniers indicateurs publiés indiquant une entrée en récession technique de la 1^{ère} économie mondiale.

Dans un environnement complexe et malgré la hausse du spread entre les 10 ans allemand-italien, la présidente de la BCE Mme Lagarde a annoncé relever les taux directeurs de l'institution de 50bps (vs 25bps attendu), laissant entendre que ses prochaines décisions seront fonction des données publiées. Durant le mois de juillet, le 10 ans US a baissé de 3,01% à 2,63%. En Allemagne, il est passé de 1,33% à 0,811% tandis que les taux italiens restent stables à 3%.

Des taux qui baissent et des spreads qui se resserrent ont bénéficié aux indices crédit qui finissent le mois de juillet en hausse de +5% à la fois en HY EUR et IG EUR.

Sur le mois, le fonds progresse de +1.84% (part R)/+1.87% (part I). Le rendement estimé est de 2,77 en ligne avec les conditions de marché actuelles.

Août

Le marché du crédit recule légèrement sur le mois d'août de -0.59% sur le haut rendement Européen et de -0.99% sur le haut rendement US. Les fondamentaux des entreprises restent solides, ce qui s'est traduit par des publications de résultats de qualité. Les attentes ont dans l'ensemble été dépassées malgré l'inflation, les entreprises réussissant assez bien à répercuter les hausses de prix sur leurs clients, ce qui constitue un signal très positif.

Poussés par le discours des banquiers centraux à Jackson Hole, qui ont rappelé que la lutte contre l'inflation sera longue et douloureuse, les taux progressent rapidement des deux côtés de l'Atlantique.

De 2.90% début août, le 2 ans US atteint désormais 3.45%. Le taux 10 ans a clôturé le mois d'août au plus haut à 3.13% et n'est plus très loin du sommet atteint le 14 juin à 3.47%. La courbe des taux reste inversée sans changement de tendance. En Europe, le 10 ans allemand est passé de 0.77% à 1.54% et le 10 ans français de 1.33% à 2.15%. De 2.98% à 3.95% pour l'Italie, le spread avec l'Allemagne progresse de 20 pb.

Nous avons investi ce mois-ci sur un nouvel émetteur, PPF Telecom group. Avec une forte présence dans les pays de l'Est, le groupe est leader des télécommunications en République Tchèque avec une part de marché de 35% dans le mobile et de 28% dans le fixe. Les ratios de crédit sont en amélioration et la trajectoire de la dette est en baisse.

Sur le mois, le fonds recule de -0.76%/-0.78% (part I/R). Le rendement estimé est de 3.72% pour une durée de 1.4et un rating BBB-.

Septembre

Le fonds a été soumis aux pressions aussi bien sur les taux que sur les spreads de crédit.

Le discours volontariste des banquiers centraux à lutter contre l'inflation devrait entraîner une poursuite du cycle de hausse des taux. Le marché va scruter le rythme de cette hausse et l'inflexion potentielle du discours des grands argentiers du monde. Ainsi, la banque centrale américaine a continué son action contre l'inflation lors de la réunion de septembre. La FED a relevé ses taux de 75 bps le 21 septembre, ils sont désormais portés entre 3% et 3.25%, et anticipe des hausses supplémentaires jusqu'en 2023 pour ralentir une inflation qui ne faiblit pas encore. Du côté de la BCE, le principal taux directeur s'établit désormais à 1.25% après une hausse de 75 bps début septembre.

Les prévisions de croissance continuent d'être revues à la baisse pour 2022 et 2023 au niveau mondial et l'inflation ne faiblit pas comme attendu aux Etats-Unis. Elle accélère même en Europe. Le dernier chiffre de septembre était de 10%, contre 9.1% un mois auparavant.

Les prévisions de croissance pour 2023 ont été revues à la baisse par la BCE, qui vise 0.9% seulement contre 2.1% auparavant.

Sur le marché du crédit, les rendements sont à nouveau en hausse en septembre toujours impactés par une économie morose, des tensions géopolitiques et le cycle de hausse des taux des banques centrales qui se confirme.

La maturité du fonds va être étendue à 2027 afin de bénéficier de l'opportunité de marché présente pour fixer un taux de rendement supérieur à l'inflation anticipée à 5 ans tout en conservant un rating moyen Investment Grade.

Octobre

Les banquiers centraux continuent de prioriser la lutte contre l'inflation, qui ne faiblit pas encore. La FED pourrait atteindre son « terminal rate » au premier trimestre 2023.

La banque centrale américaine a continué son action contre l'inflation lors de la réunion de début novembre. Elle a relevé ses taux de 75 bps le 21 septembre, désormais portés entre 3.75% et 4.00%. Une poursuite du relèvement des taux directeurs jusqu'à la fourchette 5% - 5.25% sera nécessaire afin de combattre l'inflation. De l'autre côté de l'atlantique, le taux directeur de la BCE s'établit à 2.00% après une hausse de 75 bps fin octobre. L'inflation a atteint un record à 9.9% en septembre. Les prévisions de croissance pour 2023 ont été revues à la baisse par la BCE, qui vise 0.9% seulement contre 2.1% auparavant.

Les publications de résultat du troisième trimestre confirment la très bonne résilience des entreprises alors qu'un ralentissement économique est annoncé. En dehors de quelques exceptions, notamment dans le secteur technologique, les marges sont conservées et les guidances confirmées voire relevées pour la fin d'année. Nous noterons la bonne tenue des banques françaises avec des résultats de qualité pour BNP et Société Générale.

Sur le mois, le 10 ans Allemand a signé un nouveau point haut de l'année à 2.42% pour terminer la période à 2.14%. Le 2 ans a légèrement progressé de 1.76% à 1.94%.

Les indices crédit se sont resserrés. L'indice CDS Investment Grade Europe se contracte ainsi de 26 pbs pour terminer à 112 et celui High Yield de près de 100 pbs à 555.

Novembre

La banque centrale américaine a procédé au premier changement de ton dans son discours sur l'inflation en laissant envisager un rythme de resserrement plus lent.

Ce changement de rhétorique, guetté par le marché, a été fortement apprécié par la communauté financière. Toutefois, ce discours accommodant a été contrebalancé par la déclaration de Jérôme Powell suggérant que les prévisions du taux terminal pourraient être revues à la hausse en décembre.

Les taux de la FED ont été augmentés le 2 novembre de 0.75% pour atteindre la fourchette de 3.75% - 4.00%. En Europe, pas de réunion majeure pour décider du niveau des taux directeurs. Sans surprise, il est donc resté stable à 2.00%. La prochaine décision est attendue pour le 15 décembre. Les prévisions de croissance pour 2023 ont en revanche été revues à la baisse par la BCE, qui vise désormais une progression de 0.9% seulement contre 2.1% auparavant.

Sur le front de l'inflation, cette dernière est restée élevée en Europe sur une base absolue à 10% mais en recul par rapport au mois d'octobre (10.6%). Aux Etats Unis, le ralentissement se poursuit depuis le pic du mois de juin et les derniers chiffres ont fait état d'une progression des prix de l'ordre de 7.7%. Les résultats des élections de mi-mandat aux Etats-Unis ont été plus serrés que prévu, loin de la « vague rouge » annoncée par les sondages. Cet événement fut au final sans incidence pour les marchés. Sur le mois, le 10 ans Allemand a reculé de 20 bp pour s'établir à 1.94% fin novembre. Le 2 ans a légèrement progressé de 1.94% à 2.12%. La courbe est donc désormais clairement inversée. Côté crédit, les indices se sont resserrés dans un mouvement de « risk on » généralisé. L'indice CDS Investment Grade Europe se contracte ainsi de 20 pbs pour terminer à 92 et celui du High Yield de 110 à 442 bp.

Concernant la micro, les publications des résultats des entreprises, en croissance et globalement au-dessus des attentes ont rassuré les investisseurs.

Les rendements élevés proposés par les obligations ont attiré des flux acheteurs en attente d'un potentiel rallye de fin d'année. Ceci a permis une baisse des primes de risque et une progression des actifs dans le fonds.

Décembre

L'année s'est terminée par une progression des taux reportant en attente d'une possible inflexion des politiques monétaires en 2023. En effet, tous les yeux sont restés rivés sur les banques centrales : le changement de ton de la FED à la fin du mois de novembre s'est matérialisé par un relèvement de taux de 50 bps à la mi-décembre avec un taux entre 4.25% et 4.50%. La prochaine réunion aura lieu le 1er février au cours de laquelle les taux devraient être relevés de 50 bps selon les attentes.

De l'autre côté de l'Atlantique, la BCE a également relevé ses taux de 50 bps pour les porter à 2%, avec une surprise dans le discours : la BCE se montre plus ferme face à l'inflation avec un trajectoire de hausses des taux plus affirmé. Ceci a clairement déplu au marché, qui s'attendait/s'attend que la BCE va se montrer plus alignée avec la FED.

Enfin, la Banque centrale Japonaise a (enfin) changé de ton en ce mois de décembre, ce qui a provoqué une forte volatilité sur les obligations souveraines du pays. L'institution a annoncé qu'elle allait laisser le rendement de ses obligations 10 ans atteindre 0.5%.

L'inflation américaine a encore ralenti à 7.1%, un chiffre plus faible qu'attendu, après 7.7% en octobre. Ces données confirment que le pic à 9.1% en juin est probablement derrière nous. Dans la zone Euro, l'inflation s'est établie à 10.1% en novembre après 10.6% le mois précédent, toujours avec de fortes disparités selon les pays. Le marché a désormais les yeux rivés sur la réouverture récente de l'économie chinoise après près de trois ans de restrictions, ainsi que sur les futures hausses de taux des banques centrales alors qu'une récession est attendue dans plusieurs zones géographiques en 2023.

Tous ces éléments font penser que 2023 serait une année d'inflexion dans le marché des taux. Le marché des crédit, quant à lui, a été finalement plus orienté par les hausses des taux que le mouvement des primes/ spreads de crédit.

Sur le mois, le taux 10 ans Allemand a progressé de 74 bp à 2.56% à fin novembre avec un taux 2 ans toujours plus élevé à 2.73%. La courbe reste donc inversée pour le deuxième mois consécutif.

Côté crédit, les indices ont été volatiles tout le mois mais n'ont clôturé le mois qu'en petite hausse. L'indice CDS Investment Grade Europe remonte ainsi de 3 pbs pour terminer à 91 bp et celui du High Yield de 32 à 474 bp.

PERFORMANCE DU FONDS

Libellé du portefeuille	ISIN	Action	Actif Net	Valeur Liquidative		Performanc e YTD
			30/12/2022	31/12/2021	30/12/2022	30/12/2022
LMdG Float-To-Fix 2027 (EUR)	FR0013371002	Action I	49 746 813,57	10 249,18	9 794,04	-4,44%
LMdG Float-To-Fix 2027 (EUR)	FR0013370988	Action R	160 952 637,56	102,17	97,39	-4,68%
	Total		210 699 451,13			

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Type trans	ISIN	Libellé	Date valeur	Montant
Vente	XSI489184900	GLEN FI 1.875 09-23	20220825	2 539 684,93
Vente	XSI069549761	BFCM(BQUE FIX 210524	20221012	2 499 089,04
Vente	XSI928480166	MEDI CR 1.6 01-24	20221005	2 491 773,98
Vente	XSI079726334	BAC 2 3/8 06/19/24	20221005	2 488 818,49
Vente	FR0013399060	AUCHAN 2.625 01-24	20221005	2 486 589,04
Vente	IT0005246340	ITAL BU 1.85 05-24	20221005	2 484 597,25
Vente	BE6286963051	BARR CAL 2.38 05-24	20221005	2 475 547,95
Vente	XSI379171140	MORG STA 1.75 03-24	20221005	2 473 681,51
Vente	XSI939356645	GENE MO 2.2 04-24	20221005	2 464 203,08
Vente	XSI876076040	SABSM I 5/8 03/07/24	20221005	2 454 345,89

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 58 000 000,00
 - o Change à terme :
 - o Future :
 - o Options :
 - o Swap : 58 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	 -10,06

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant					
% de l'Actif Net*					

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant					
% de l'Actif Net					

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

--	--	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					

Monnaie de la garantie					
Euro					

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank					
Titres					
Cash					

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC					
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	10,06				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

UBS La Maison de Gestion veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus.

Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

UBS La Maison de Gestion veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Tous les revenus résultant des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres, nets des coûts opérationnels, sont restitués à l'OPC.

Les opérations de cessions temporaires de titres sont conclues avec des contreparties de marché et intermédies par UBS La Maison de Gestion.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un compte-rendu précisant les conditions dans lesquelles UBS La Maison de Gestion a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Ce document est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse www.lamaisondegestion.com

POLITIQUE DE BEST SÉLECTION

UBS La Maison de Gestion applique une politique de sélection des intermédiaires visant à obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres passés pour les portefeuilles gérés, en prenant en compte les critères de prix, coût, rapidité, probabilité d'exécution et de règlement, taille et nature de l'ordre, ou de toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre. Les intermédiaires font l'objet d'un processus de sélection rigoureux faisant intervenir les départements contrôle des risques, conformité et contrôle interne, juridique, gestion et la table de négociation et d'une évaluation régulière en comité broker sur la base des votes des différents départements. Par ailleurs, la politique de sélection des intermédiaires est revue au moins annuellement et peut être adaptée le cas échéant.

La politique de best selection est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires>

DROITS DE VOTE

Conformément à l'article 319-21 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles UBS La Maison de Gestion a exercé les droits de vote. Ce document peut être consulté sur le site de la société de gestion de portefeuille à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/informations-reglementaires> ou au siège de celle-ci selon les modalités précisées sur le prospectus.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

L'OPC ne prend pas simultanément en compte les trois critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). L'ensemble des informations sur les critères (ESG) sont accessibles sur le site internet d'UBS Asset Management France SA à l'adresse : www.lamaisondegestion.com

RÈGLEMENT (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)

En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion du Fonds est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité (article 6 du Règlement), la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance dans le processus d'investissement (article 8 du Règlement) ou les objectifs d'investissement durable (article 9 du Règlement).

En application de l'article 6 du Règlement, les risques de durabilité ne sont pas systématiquement intégrés en raison des caractéristiques de l'objectif d'investissement du Fonds et ils ne constituent pas non plus un élément essentiel de la stratégie d'investissement. Le Fonds ne privilégie pas des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) particulières ou ne vise pas un objectif spécifique en matière de durabilité ou d'impact. Actuellement, ils ne devraient pas avoir d'impact significatif sur le rendement du Fonds.

Ce Fonds est conforme à l'article 6 du Règlement. En tant que tel, il ne tient pas compte des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité en raison de sa stratégie d'investissement et de la nature des investissements sous-jacents (art. 7(2) du Règlement).

Des informations complémentaires concernant l'intégration du risque en matière de durabilité sont disponibles sur le site internet de la Société de Gestion : www.lamaisondegestion.com.

RÈGLEMENT (UE) 2020/852 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (ue) 2019/2088 (Règlement Taxonomie)

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION

Le fonds n'a pas eu recours aux opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global.

REMUNERATIONS

La structure générale de rémunération au sein d'UBS et de ses filiales se focalise sur des facteurs éprouvés de longue date tels que la rémunération au rendement et au comportement, une rentabilité durable, une solide gestion des risques et des capitaux, une attention particulière au client et un travail en équipe et une bonne gouvernance selon les paramètres du Groupe UBS. Nos politiques et programmes de rémunération sont conçus pour ne pas inciter nos employés à favoriser leur propre intérêt ou les intérêts de l'entreprise au détriment potentiel de nos clients.

La politique de rémunération d'UBS La Maison de Gestion (LMDG) fait partie de la politique de rémunération d'UBS (France) Holding. Spécifiquement pour LMDG, elle vise à promouvoir un environnement de gestion des risques sain et efficace, ne pas encourager une prise de risque qui est incompatible avec les profils de risque, les règles ou les instruments de constitution des Fonds Alternatifs d'Investissement (FIA) et les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) gérés et de se conformer à la stratégie, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts d'UBS, y compris des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts, comme indiqué dans la Politique sur les conflits d'intérêts. Elle veille également à ce que le système de rémunération soit conforme à la réglementation en vigueur et, plus précisément, aux dispositions définies dans (i) la directive 2011/61/EU des gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (AIFM) en date du 8 juin 2011 (la directive AIFM) et le règlement délégué UE 231/2013 ; (ii) la directive 2014/91/UE relative aux investissements collectifs dans les valeurs mobilières (OPCVM), transposée en droit français par le décret ministériel n° 2016-312 du 17 mars 2016; (iii) les articles L533-22-2 du code monétaire et financier et les articles 321-125 et 319-10 du Règlement Général de l'AMF ; (iv) les lignes directrices de l'ESMA sur les bonnes politiques de rémunération en vertu de la directive OPCVM et de l'AIFMD publiées le 31 mars 2016 (les lignes directrices); (v) la position de l'AMF n° 2013-11 en date d'août 2013 concernant la rémunération versée par les gestionnaires; et (vi) les directives de l'AMF sur la directive OPCVM V publiée le 3 août 2016.

Rémunération fixe

La rémunération fixe se compose généralement d'un salaire de base, payé mensuellement, qui est déterminé en tenant compte du rôle de l'employé, y compris la responsabilité et la complexité du rôle, le rendement et les conditions du marché local. Il représente une proportion suffisante de la rémunération totale permettant une stratégie d'attribution de performance entièrement flexible, y compris la possibilité de ne pas payer de rémunération variable. Le cas échéant, toute indexation obligatoire du salaire est appliquée conformément aux réglementations locales.

En plus, la société peut, à sa discrétion, offrir des avantages sociaux à certains salariés qui font partie intégrante de la rémunération fixe. Ces avantages comprennent une place de parking, les voitures de société, des indemnités de formation, les indemnités de représentation et les frais d'hébergement.

Rémunération variable

Les employés sont rémunérés par rapport à l'atteinte d'une palette d'objectifs financiers et non financiers. Le montant total de la rémunération variable attribuée repose sur une combinaison de l'évaluation de la performance de l'individu, de l'unité d'affaires concernée et des résultats globaux de la société. En outre, l'évaluation des performances individuelles prend en compte des critères quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non financiers). La rémunération variable totale accordée ne remet pas en question la capacité d'UBS à renforcer ses fonds propres. Les paiements de primes de performance peuvent être réduits ou annulés lorsque les critères de performance ne sont pas satisfaits par l'individu concerné, l'unité d'affaires concernée et / ou l'entité UBS dans son ensemble.

Détermination du montant de la rémunération variable

La rémunération variable est évaluée sur la base d'une performance à long terme (pluriannuelle) et le paiement est réparti sur une période qui tient compte de la politique de rachat de la Société et de ses risques de placement. La mesure de la performance utilisée pour calculer la rémunération variable ou les pools de rémunération variable comprend un ajustement pour tous les types de risques actuels et futurs. La détermination de la composante variable individuelle est effectuée et payée une fois par année civile dans le cycle de revue annuel des rémunérations.

Païement de la rémunération variable

Le paiement ou l'acquisition de la rémunération variable ne se produit que s'il est compatible avec la situation financière globale d'UBS et justifié en fonction du rendement d'UBS, de l'unité d'affaires et de l'intéressé.

Le paiement des primes de performance est assujéti aux modalités et conditions du cadre des rémunérations ("compensation framework") d'UBS en place au moment du paiement et peut être octroyé en vertu de tout plan UBS existant (ensemble, "Plans de rémunération UBS"), qui sera assujéti aux règles du régime au moment de l'octroi de la prime. Les règles des plans de rémunération UBS ainsi que le cadre des rémunérations peuvent être modifiés de temps à autre à la discrétion absolue d'UBS. Les employés qui ne sont pas employés par UBS à la date de paiement de la prime ou qui sont en période de préavis avant la date de paiement ne pourront prétendre au versement de la prime ni être admissibles à recevoir une prime incitative.

Revue des examens visés au 3° et 4° du I de l'article 319-10 du règlement général de l'AMF et modifications importantes de la politique de rémunération

Le Conseil d'Administration de la société UBS holding (France) S.A a décidé de créer, pour l'assister dans l'exercice de sa mission de fixation des principes de la politique de rémunération, le Comité prévu aux articles L.511-89 et L.511-102 du code monétaire et financier et a donné à ce Comité la dénomination de « Comité de Rémunération ». Les modifications et adaptations ultérieures de ces principes seront opérées par le Conseil d'Administration.

Parmi les missions attribuées au comité de rémunération figure la revue annuelle de la politique de rémunération afin de valider qu'elle est toujours conforme à la réglementation applicable et, le cas échéant, proposer des modifications.

La politique de rémunération a été mise à jour par le Comité des rémunérations.

La rémunération variable du personnel identifié de la Maison de Gestion est assujéti à des exigences spécifiques, qui s'appliquent à toute rémunération découlant du rôle, de la fonction qui a déterminé leur statut de personnel identifié dans l'entité correspondante, à savoir :

- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 euros au moins 40% et, dans le cas d'un montant particulièrement élevé, au moins 60% de la rémunération variable sera différée de trois à cinq ans;
- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 200'000 EUR, un minimum de 50% de la rémunération variable consiste en unités notionnelles de fonds FIA ou OPCVM, ou en des participations équivalentes, des instruments liés à des actions ou des instruments non monétaires équivalents.

Le "compensation framework" pour les salariés impactés (rémunération variable totale supérieure ou égale à EUR 200'000) a été modifié pour tenir compte des exigences ci-dessus de la manière suivante:

- Un minimum de 50% du variable totale est différé, investi à 100% dans un fond notionnel
- L'acquisition se fera sur 5 ans
- Si le différé selon le "compensation framework" du Groupe est supérieur à 50%, un différé plus élevé sera appliqué.

Le service conformité et contrôle interne (Compliance and Operational Control) effectue un contrôle annuel indépendant du bon respect de la politique de rémunération et du bon fonctionnement de la gouvernance associée.

Rapport quantitatif pour l'année 2022

Divulgence des rémunérations OPC	Payées par la société de gestion		
	Tout le personnel	Personnes visées	
		Gérants	Autres
Nombre	41	24	6
Rémunération fixe	4 061 980	2 791 100	585 000
Rémunération variable	946 000	741 000	123 500
Performance fees	0	0	0
Total (agrégat)	5 007 980	3 532 100	708 500

Note : Les personnes visées autres que les gérants sont les membres du conseil d'administration ou du directoire, les dirigeants, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle ainsi que les personnes placées sous l'autorité de la SGP qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les personnes exerçant une fonction de direction et des preneurs de risques. La rémunération payée par la SICAV à personnes visées inclue une portion de la rémunération des délégués.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

UBS La Maison de Gestion

91 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

Email : www.lamaisondegestion.com/contacts.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RSM Paris

26, rue Cambacérés
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00
Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR)

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE

Régie par le livre II du Code monétaire et financier

**Siège social : 91 boulevard Haussmann
75008 PARIS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de la SICAV LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR),

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR)** constitué sous forme société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le **30 décembre 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 avril 2023

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI', written over a horizontal line.

Mohamed BENNANI
Associé



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR)

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE

Régie par le livre II du Code monétaire et financier

Siège social : 91 boulevard Haussmann

75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 30 DECEMBRE 2022

A l'assemblée générale de la SICAV LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR),

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Fait à Paris, le 13 avril 2023

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Bennani', is written over a horizontal line.

Mohamed BENNANI

Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	196 725 596,69	81 219 947,93
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	196 452 197,58	81 156 197,93
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	196 452 197,58	81 156 197,93
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	273 399,11	63 750,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		63 750,00
Autres opérations	273 399,11	
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	2 759 295,94	153 418,60
Opérations de change à terme de devises		
Autres	2 759 295,94	153 418,60
COMPTES FINANCIERS	11 755 625,92	2 398 393,91
Liquidités	11 755 625,92	2 398 393,91
TOTAL DE L'ACTIF	211 240 518,55	83 771 760,44

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	214 449 982,38	81 397 298,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-8 406 308,56	452 920,40
Résultat de l'exercice (a,b)	4 655 777,31	1 793 867,94
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	210 699 451,13	83 644 086,72
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		63 750,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		63 750,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		63 750,00
Autres opérations		
DETTES	541 067,42	63 923,72
Opérations de change à terme de devises		
Autres	541 067,42	63 923,72
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	211 240 518,55	83 771 760,44

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
XEUR FGBS SCH 0322		57 135 300,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUROPE S38 VI	58 000 000,00	
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	16 766,38	
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 615 621,20	2 346 595,84
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	3 632 387,58	2 346 595,84
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-10,06	
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	8 781,49	11 412,60
Autres charges financières		
TOTAL (2)	8 771,43	11 412,60
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	3 623 616,15	2 335 183,24
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 009 019,98	710 293,98
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	2 614 596,17	1 624 889,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 041 181,14	168 978,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	4 655 777,31	1 793 867,94

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013371010 - LMDG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) ACTIONS J : Taux de frais maximum de 0,45% TTC.

FR0013371002 - LMDG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) ACTIONS I : Taux de frais maximum de 0.65% TTC.

FR0013370988 - LMDG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) ACTIONS R : Taux de frais maximum de 0.90% TTC.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème		
		Action R	Action I	Action J
Frais de gestion financière maximum ¹	Actif net	0,90%	0,65%	0,45%
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,10% avec un minimum de 50 000 euros TTC par an		
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Dépositaire : 102€ TTC maximum Société de gestion: Néant		
Commission de surperformance	Actif net	Néant		

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action LMDG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) I	Capitalisation	Capitalisation
Action LMDG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) R	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	83 644 086,72	72 009 067,84
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	152 899 268,09	23 012 955,11
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-23 045 334,12	-11 698 957,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	140 003,26	500 011,21
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-5 345 885,69	-99 558,73
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 105 317,66	163 170,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-670 067,99	-114 020,00
Frais de transactions	-73 272,66	-47 443,66
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-778 909,42	-1 702 676,38
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-610 158,85	168 750,57
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-168 750,57	-1 871 426,95
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	209 649,11	-3 350,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	273 399,11	63 750,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-63 750,00	-67 100,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 614 596,17	1 624 889,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	210 699 451,13	83 644 086,72

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	184 988 834,05	87,80
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	541 925,88	0,26
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 921 437,65	5,18
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	196 452 197,58	93,24
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
Crédit	58 000 000,00	27,53
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	58 000 000,00	27,53

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	195 910 271,70	92,98			541 925,88	0,26		
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							11 755 625,92	5,58
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			1 522 667,95	0,72	4 565 773,11	2,17	96 474 610,28	45,79	93 889 146,24	44,56
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	11 755 625,92	5,58								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	747 249,89
	Coupons et dividendes en espèces	79 750,00
	Collatéraux	1 932 296,05
TOTAL DES CRÉANCES		2 759 295,94
DETTES		
	Rachats à payer	107 425,51
	Frais de gestion fixe	147 291,85
	Collatéraux	275 010,22
	Autres dettes	11 339,84
TOTAL DES DETTES		541 067,42
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		2 218 228,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) I		
Actions souscrites durant l'exercice	3 842,995	37 245 378,63
Actions rachetées durant l'exercice	-1 074,246	-10 480 948,79
Solde net des souscriptions/rachats	2 768,749	26 764 429,84
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	5 079,290	
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) R		
Actions souscrites durant l'exercice	1 195 629,792	115 653 889,46
Actions rachetées durant l'exercice	-129 897,048	-12 564 385,33
Solde net des souscriptions/rachats	1 065 732,744	103 089 504,13
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 652 605,703	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) I	
Total des commissions acquises	130 392,18
Commissions de souscription acquises	88 916,21
Commissions de rachat acquises	41 475,97
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) R	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	172 169,87
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Rétrocessions des frais de gestion	
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	805 171,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	4 655 777,31	1 793 867,94
Total	4 655 777,31	1 793 867,94

	30/12/2022	31/12/2021
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 192 549,68	549 803,06
Total	1 192 549,68	549 803,06

	30/12/2022	31/12/2021
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 463 227,63	1 244 064,88
Total	3 463 227,63	1 244 064,88

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 406 308,56	452 920,40
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-8 406 308,56	452 920,40

	30/12/2022	31/12/2021
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 983 919,13	128 099,80
Total	-1 983 919,13	128 099,80

	30/12/2022	31/12/2021
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-6 422 389,43	324 820,60
Total	-6 422 389,43	324 820,60

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	27 830 385,12	72 009 067,84	83 644 086,72	210 699 451,13
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) I en EUR				
Actif net	8 550 461,87	28 030 125,69	23 681 157,18	49 746 813,57
Nombre de titres	854,802	2 756,434	2 310,541	5 079,290
Valeur liquidative unitaire	10 002,85	10 168,98	10 249,18	9 794,04
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-8,61	-290,62	55,44	-390,58
Capitalisation unitaire sur résultat	199,66	236,04	237,95	234,78
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) R en EUR				
Actif net	19 279 923,25	43 978 942,15	59 962 929,54	160 952 637,56
Nombre de titres	192 658,965	432 744,857	586 872,959	1 652 605,703
Valeur liquidative unitaire	100,07	101,62	102,17	97,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,08	-2,90	0,55	-3,88
Capitalisation unitaire sur résultat	2,04	2,25	2,11	2,09

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE 3.099% 06-07-47	EUR	1 400 000	1 313 595,70	0,63
CMZB FRANCFORT 0.875% 22-01-27	EUR	3 500 000	3 021 268,32	1,44
DEUTSCHE BK 1.75% 17-01-28	EUR	2 500 000	2 178 259,42	1,04
DEUTSCHE BK 4.0% 24-06-32 EMTN	EUR	1 500 000	1 374 619,32	0,65
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	3 000 000	2 666 966,92	1,26
DOUGLAS 6.0% 08-04-26	EUR	2 000 000	1 706 453,63	0,81
ENBW ENERGIE BADENWUERTTEMBERG 1.625% 05-08-79	EUR	1 600 000	1 297 780,16	0,61
FRESENIUS SE 0.75% 15-01-28	EUR	3 500 000	2 932 819,49	1,39
SCHAEFFLER VERWALTUNG ZWEI GMBH 3.875% 15-05-27	EUR	1 500 000	1 282 517,50	0,61
ZALANDO SE 0.05% 06-08-25 CV	EUR	3 000 000	2 597 146,44	1,23
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 724 522,74	0,82
TOTAL ALLEMAGNE			22 095 949,64	10,49
AUSTRALIE				
MACQUARIE GROUP 0.35% 03-03-28	EUR	2 500 000	2 043 398,12	0,97
TOTAL AUSTRALIE			2 043 398,12	0,97
AUTRICHE				
ERSTE GR BK 0.875% 15-11-32	EUR	2 500 000	1 985 449,14	0,94
OMV AG 2.5% PERP	EUR	1 600 000	1 442 853,04	0,69
RAIFFEISEN BANK INTL AG 7.375% 20-12-32	EUR	1 200 000	1 194 496,52	0,57
RAIFFEISEN BANK INTL AG EUSA5+5.954% PERP	EUR	600 000	541 925,88	0,25
SAPPI PAPIER 3.625% 15-03-28	EUR	1 500 000	1 311 675,00	0,62
TOTAL AUTRICHE			6 476 399,58	3,07
BELGIQUE				
KBC GROUPE SA FIX PERP EMTN	EUR	600 000	582 645,51	0,28
SAGERPAR ZCP 01-04-26 CV	EUR	2 000 000	1 811 880,00	0,86
SOLVAY 2.75% 02-12-27	EUR	2 200 000	2 123 178,11	1,01
TOTAL BELGIQUE			4 517 703,62	2,15
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 2.5% 15-04-31	EUR	3 500 000	3 121 802,95	1,48
BANCO SANTANDER 2.125% 08-02-28	EUR	2 800 000	2 550 125,51	1,21
BANCO SANTANDER SA 5.25% PERP	EUR	600 000	574 931,50	0,27
BBVA 3.5% 10-02-27	EUR	2 600 000	2 612 769,03	1,24
BBVA 6.0% PERP	EUR	600 000	585 437,00	0,28
CAIXABANK 0.75% 26-05-28 EMTN	EUR	3 500 000	2 955 493,25	1,40
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU 0.875% 28-10-27	EUR	2 500 000	2 149 377,91	1,02
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.575% PERP	EUR	1 800 000	1 473 932,22	0,70
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP 1.5% 04-07-27	EUR	2 000 000	1 575 741,10	0,75
TOTAL ESPAGNE			17 599 610,47	8,35
ETATS-UNIS				
GENERAL MOTORS FINANCIAL 0.6% 20-05-27	EUR	2 500 000	2 125 182,36	1,01
GOLD SACH GR 0.25% 26-01-28	EUR	3 500 000	2 873 911,13	1,36
KRAF HEIN FOO 2.25% 25-05-28	EUR	2 200 000	2 049 017,47	0,98
PVH 3 1/8 12/15/27	EUR	1 800 000	1 652 026,50	0,78
WFC 1 1/2 05/24/27	EUR	3 500 000	3 142 179,18	1,49
TOTAL ETATS-UNIS			11 842 316,64	5,62

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
A 3.375% 06-07-47 EMTN	EUR	1 600 000	1 505 826,08	0,72
ACCOR 4.375% PERP	EUR	1 300 000	1 265 278,34	0,60
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	EUR	150 000	2 450 550,00	1,16
ALAIN AFFLELOU 4.25% 19-05-26	EUR	2 500 000	2 249 923,61	1,07
AUCHAN 3.25% 23-07-27 EMTN	EUR	3 500 000	3 272 072,09	1,56
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 2.625% 31-03-27	EUR	3 500 000	3 351 383,53	1,59
BNP PAR 2.5% 31-03-32 EMTN	EUR	3 500 000	3 160 888,84	1,50
BNP PARIBAS 2.75% 27/01/26	EUR	1 500 000	1 486 225,17	0,71
BPCE 0.5% 24-02-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 170 944,18	1,03
BQ POSTALE 1.0% 09-02-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 190 028,25	1,04
CARREFOUR 1.0% 17-05-27 EMTN	EUR	2 500 000	2 229 659,42	1,06
CNP ASSU 4.5% 10-06-47	EUR	1 400 000	1 424 234,77	0,67
CNP ASSURANCES 0.375% 08-03-28	EUR	2 000 000	1 599 774,93	0,76
CRED AGRI SA 2.625% 17-03-27	EUR	3 500 000	3 351 967,50	1,59
EDF 2.625% PERP	EUR	2 000 000	1 596 528,49	0,75
ENGIE 1.625% PERP	EUR	1 600 000	1 481 966,68	0,71
FAURECIA 2.75% 15-02-27	EUR	3 000 000	2 540 025,00	1,21
FNAC DARTY 2.625% 30-05-26	EUR	2 000 000	1 905 662,50	0,91
GOLDSTORY SASU 5.375% 01-03-26	EUR	2 000 000	1 886 030,56	0,90
ILIAD HOLDING HOLD 5.125% 15-10-26	EUR	1 800 000	1 692 196,50	0,80
KORIAN 1.875% PERP CV	EUR	40 000	1 134 940,00	0,54
LOXAM SAS 5.75% 15-07-27	EUR	2 000 000	1 724 250,00	0,82
ORANO 2.75% 08-03-28 EMTN	EUR	3 500 000	3 238 963,29	1,54
PICARD GROUPE 3.875% 01-07-26	EUR	2 400 000	2 068 038,00	0,98
QUATRIM SASU 5.875% 15-01-24	EUR	2 000 000	1 968 626,67	0,93
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 240 338,44	0,59
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 1.75% 10-04-26	EUR	1 500 000	1 391 218,97	0,66
SCOR 3.0% 08-06-46	EUR	1 600 000	1 498 900,93	0,71
SG 5.25% 06-09-32 EMTN	EUR	3 500 000	3 564 050,96	1,69
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	3 000 000	2 758 447,50	1,31
TOTALENERGIES SE 1.625% PERP	EUR	1 800 000	1 494 135,99	0,70
UBISOFT ENTERTAINMENT SA	EUR	2 500 000	1 924 505,48	0,91
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	1 600 000	1 367 012,93	0,65
UNIBAIL RODAMCO SE 2.125% PERP	EUR	1 800 000	1 552 122,62	0,73
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	EUR	18 000	1 599 408,00	0,76
TOTAL FRANCE			71 336 126,22	33,86
HONGRIE				
MOL HUNGARIAN OIL & GAS	EUR	2 500 000	2 080 713,36	0,99
TOTAL HONGRIE			2 080 713,36	0,99
IRLANDE				
AIB GROUP 2.25% 04-04-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 269 413,53	1,08
BK IRELAND GROUP 0.375% 10-05-27	EUR	2 500 000	2 147 163,01	1,02
GE CAP 4.625% 22/02/27 *EUR	EUR	2 000 000	2 148 268,77	1,02
TOTAL IRLANDE			6 564 845,31	3,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
ASSI 5.0% 08-06-48 EMTN	EUR	1 400 000	1 432 669,19	0,68
ASSICURAZIONI GENERALI 4.125% 04/05/2026	EUR	1 800 000	1 874 160,62	0,88
ENEL 2.25% PERP	EUR	1 400 000	1 229 615,11	0,58
ENI 2.0% PERP	EUR	1 400 000	1 187 131,82	0,57
INTE 0.625% 24-02-26 EMTN	EUR	1 400 000	1 247 602,42	0,59
INTESA SANPAOLO 6.25% PERP	EUR	600 000	584 710,38	0,28
MEDIOBANCA CREDITO FINANZ 0.75% 02-11-28	EUR	2 500 000	2 032 322,43	0,96
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.375% 12-10-27	EUR	3 000 000	2 546 777,05	1,21
UNICREDIT 2.731% 15-01-32	EUR	1 600 000	1 387 483,42	0,66
UNICREDIT SPA 6.625% PERP	EUR	600 000	584 989,30	0,28
TOTAL ITALIE			14 107 461,74	6,69
JAPON				
SOFTBANK GROUP 2.875% 06-01-27	EUR	3 000 000	2 505 121,25	1,19
TOTAL JAPON			2 505 121,25	1,19
LUXEMBOURG				
GAZ CAPITAL 3.125% 17-11-23	EUR	2 000 000	1 522 667,95	0,72
TOTAL LUXEMBOURG			1 522 667,95	0,72
PAYS-BAS				
DEME INVE BV FOR 4.375% PERP	EUR	2 000 000	1 994 614,93	0,94
DUFREY ONE BV 3.375% 15-04-28	EUR	2 500 000	2 096 193,75	1,00
ING GROEP NV 1.0% 16-11-32	EUR	3 000 000	2 473 605,21	1,17
JUST EAT TAKEAWAYCOM NV 0.625% 09-02-28	EUR	2 000 000	1 327 513,21	0,63
NN GROUP N.V. 4.5% 31/12/2099	EUR	2 600 000	2 587 989,25	1,23
PPF ARENA 3.25% 29-09-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 271 722,12	0,60
REPSOL INTL FINANCE BV 2.5% PERP	EUR	2 200 000	1 942 638,58	0,92
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	3 000 000	2 599 852,19	1,23
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	1 200 000	1 016 640,58	0,48
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	3 600 000	3 144 924,00	1,50
UNITED GROUP BV 3.125% 15-02-26	EUR	3 000 000	2 460 222,50	1,17
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23-06-27	EUR	2 500 000	2 194 160,31	1,04
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	1 800 000	1 637 102,47	0,78
TOTAL PAYS-BAS			26 747 179,10	12,69
ROYAUME-UNI				
HSBC 6.364% 16-11-32	EUR	4 500 000	4 599 603,43	2,18
TOTAL ROYAUME-UNI			4 599 603,43	2,18
SUISSE				
CRED SUIS SA GROUP AG 0.65% 14-01-28	EUR	3 200 000	2 413 101,15	1,15
TOTAL SUISSE			2 413 101,15	1,15
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			196 452 197,58	93,24
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			196 452 197,58	93,24

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instrument financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ITRAXX EUROPE S38 VI	EUR	58 000 000	273 399,11	0,13
TOTAL Credit Default Swap			273 399,11	0,13
TOTAL Autres instruments financiers à terme			273 399,11	0,13
TOTAL Instrument financier à terme			273 399,11	0,13
Créances			2 759 295,94	1,31
Dettes			-541 067,42	-0,26
Comptes financiers			11 755 625,92	5,58
Actif net			210 699 451,13	100,00

Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) I	EUR	5 079,290	9 794,04	
Action LMdG FLOAT-TO-FIX 2027 (EUR) R	EUR	1 652 605,703	97,39	